

Lou vilatge...

Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N°17 - Janvier 2020



ÉDITION ANNUELLE :
Le bilan 2019
Les dernières informations
Le mot des associations

SOMMAIRE

SOMMAIRE	0
LE MOT DU MAIRE	0
INFORMATIONS PRATIQUES POURSUITE DE L'ÉTUDE SUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0
L'INFORMATION DE FRÉJEVILLE EN CONTINU SUR INTERNET - UN NOUVEAU SITE INTERNET DISPONIBLE - LA PAGE FACEBOOK DE FRÉJEVILLE	0
INFORMATIONS GÉNÉRALES - INSTITUTION DU PERMIS DE DÉMOUR - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE TARN - AQUAVAL : RECRUTEMENT DES SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2020	0
- LE « CHÈQUE ENERGIE » : COMMENT ÇA MARCHE ?	0
- DÉMARCHES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES - LE RECYCLAGE : MODE D'EMPLOI	0
- LE RECYCLAGE : MODE D'EMPLOI (SUITE) - AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - A.D.M.R.	0
LE BUDGET DE LA COMMUNE - BILAN DE L'ANNÉE 2019 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	00
- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	00
LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE - ANNÉE 2019 - LES TRAVAUX DE VOIRIE INTERCOMMUNALE - LES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE	00
- LA SALLE POLYVALENTE - LES VESTIAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE	00
- L'ÉCOLE DE FRÉJEVILLE	00
LES TRAVAUX PRÉVUS SUR LA COMMUNE EN 2020 - LA CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE	00
L'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE EN 2019 - BILAN DES ACTIONS SUR LA COMMUNE EN 2019	00
- BILAN DES ACTIONS SUR LA COMMUNE EN 2019 (SUITE)	00
- OPÉRATION COMPOSTEURS! - OBJECTIF 0 PHYTO DANS NOS VILLES ET VILLAGES	00
ÉTAT CIVIL 2019 - NAISSANCES - MARIAGES - DÉCÈS	00
L'ANNÉE 2019 EN IMAGES - PHOTOS AÉRIENNES PRISES À FRÉJEVILLE - 23 JUILLET 2019	00
- PHOTOS AÉRIENNES PRISES À FRÉJEVILLE - 23 JUILLET 2019 (SUITE)	00
- RÉUNION D'INFORMATION SUR LA CONSTRUCTION DE LA GARDERIE - 10 MAI 2019 - LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 - 12 MAI 2019	00
- TEMPÊTE ET VENTS VIOLENTS - 9 AOÛT 2019 - LE CONCOURS PHOTO SUR LA COMMUNE DE FRÉJEVILLE - 22 SEPTEMBRE 2019	00
LE MOT DES ASSOCIATIONS - ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMBREMMENT DE FRÉJEVILLE	00
- ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMBREMMENT DE FRÉJEVILLE (SUITE)	00
- SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FRÉJEVILLE - ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRÉJEVILLE	00
- ASSOCIATION 'SOUVENIR, RECONNAISSANCE ET LIBERTÉ'	00
- ASSOCIATION 'MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE FRÉJEVILLE'	00
- ASSOCIATION PROTÈGEONS L'ENVIRONNEMENT ET LES PAYSAGES RURAUX FRÉJEVILLOIS	00
- COMITÉ DES FÊTES DE FRÉJEVILLE	00
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LES FARGUETTES - CARBES - FRÉJEVILLE	00
- GÉNÉRATION MOUVEMENT - CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES	00
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F.	00
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	00
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F. (SUITE)	00

EN PREMIÈRE PAGE...



↳ [Vue panoramique de la commune](#)

A RETENIR...

DATES D'ÉLECTIONS EN 2020 :

MUNICIPALES 2020 :

1^{er} tour : Dimanche 15 Mars 2020
2^{ème} tour : Dimanche 22 Mars 2020

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour connaître les démarches d'inscriptions pour les prochaines élections, allez à la page N°8.

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE :

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Fréjeville doit avoir lieu entre juin 2021 et juin 2022.

Toutes les habitations seront donc potentiellement raccordables dans les 2 ans à venir.

Voir l'article page N°6.

L'INFORMATION EN CONTINU :

Toutes les informations sur Fréjeville actualisées en continu sur notre nouveau site internet :

 www.village-frejeville.fr

et sur Facebook :

 www.facebook.com/frejeville

Le conseil municipal et moi-même vous adressons les meilleurs vœux à vous et à vos proches pour l'année 2020.

Parmi tous les souhaits possibles, une bonne santé et du travail pour tous les jeunes.

J'ai aujourd'hui une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche cette année.



Je voudrais remercier mon conseil municipal avec qui j'ai travaillé tout le long de ce mandat.

Un grand merci aux employés communaux ainsi qu'aux présidents des associations pour le travail effectué tout le long de l'année.

Je suis également heureux de souhaiter la bienvenue aux derniers arrivants qui sont venus s'installer sur notre commune.

Travaux effectués cette année :

- Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre, nous avons dû faire des travaux : la cour, la classe à l'emplacement de l'ancienne mairie et l'agrandissement de la cantine.
- Salle polyvalente : éclairage, isolation des murs et des portes qui seront réalisés en cours d'année.

Travaux voirie :

- Route d'Aupillac.
- Route de La Doumérié.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Le maire, Claude ALBA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude ALBA', written in a cursive style.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 1, rue de la mairie
81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet : www.village-frejeville.fr

Facebook : www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat :

Lundi |
Mardi | de 10 h à 12 h
Vendredi | et de 16 h à 18 h

Permanence des élus :

Vendredi > de 17 h à 18 h 30

ÉCOLE

M. Olivier POUS (directeur de l'école de Fréjeville)

Téléphone : 05.63.74.33.38.

PAROISSE

Père Emmanuel DE DUCLA (paroisse de St Bruno)

Téléphone : 05.63.74.71.63.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

Adresse : Maison du Pays - le Moulin
81220 SERVIÈS

Téléphone : 05.63.70.52.67

Poursuite de l'étude sur le projet d'assainissement collectif



Pour compléter l'étude du schéma collectif d'assainissement du secteur du bourg de Fréjeville, un passage de caméra a été demandé par le cabinet d'étude CET Infra.

Ce sont 800 mètres linéaires de buses collectant le réseau unitaire du village qui ont été inspectés.

Le rapport constate des présences de fissures, des décalages et des racines. Le réseau ne peut accepter de rejet direct des eaux usées. Il faudra créer un autre réseau séparatif de diamètre 200 mm qui va augmenter le coût du projet.

Les projections de l'étude sur le bourg de Fréjeville et sur celle du hameau du Pujol sont disponibles en libre consultation à la mairie.

Les conclusions ne sont donc pas totalement définies et rien n'est acté pour l'instant.

Fourgonnette où se situent tous les équipements et l'écran d'observation de l'intérieur des buses ⇨

Passage de la caméra dans la buse ⇨



L'information de Fréjeville en continu sur internet

Un nouveau site internet disponible

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous, nous sommes heureux de vous annoncer la sortie du nouveau site Internet de Fréjeville!

Il est disponible à l'adresse :

www.village-frejeville.fr

Il a été totalement repensé en fonction des exigences du web. Explications : C'est une nouvelle version en site web adaptatif, autrement dit « responsive ». Ce type de site permet d'étendre son accès à une plus grande gamme d'appareils (moniteurs d'ordinateur, smartphone, tablettes, télévision...) en s'auto-ajustant au format sur lequel il est consulté. La version mobile (qui n'affichait qu'une petite partie du contenu du site) disparaît donc au profit de cette version unique.

Toujours fourni par notre partenaire « Réseau des Communes », son coût ne changera pas. Il a néanmoins été nécessaire de le recréer intégralement pour passer à cette nouvelle technologie.

Partez à la découverte du nouveau site du Village !

Il affiche un design plus moderne et dans l'air du temps, il est aussi d'une navigation plus aisée et s'est enrichi de nouvelles rubriques.

Nous espérons qu'il répondra à toutes vos attentes...

Sur notre site internet, vous pouvez toujours trouver à la consultation :

- Les dernières **actualités** et l'**agenda municipal et associatif**.
- La **réservation des salles municipales** avec leurs **agendas**.
- Les **comptes-rendus des réunions du conseil municipal** et les **bulletins municipaux** parus depuis 2008, ainsi que les nouveaux, dès leur sortie.
- La **liste de toutes les associations communales** avec leurs contacts.
- L'**annuaire des professionnels et lieux touristiques sur la commune**.
- Tous les **documents d'urbanisme de Fréjeville**.
- Le **détail des démarches à réaliser pour l'administratif des particuliers** au quotidien, personnalisé pour les Fréjeillois(es).
- **Nouveau** : Le **guide des démarches** : Il facilite les démarches administratives des usagers. C'est un guichet unique d'information en lien avec le www.service-public.fr, un annuaire géo-localisé des services publics, un ensemble de télé-services et de démarches en ligne : toutes les questions que vous vous posez au quotidien y ont leur réponse! Pour y accéder cliquez sur l'onglet : « Guide des démarches » sur la page d'accueil du site.
- Une nouvelle rubrique dédiée à la **petite enfance et à l'école**.
- Les **numéros utiles**, le **tourisme sur le territoire local**.
- Des **offres d'emploi** et des **petites annonces...**
- Vous pouvez aussi **être tenus informés des actualités importantes de Fréjeville en vous inscrivant à la newsletter** (abonnement aux informations importantes). La liste des anciens abonnés a été conservée. Pour les non-abonnés, tapez votre adresse e-mail dans l'onglet à cet effet sur la page d'accueil du site.



[Réservation des salles](#)

La page Facebook de Fréjeville

Vous pouvez aussi « Liker » notre page [facebook](#).

Elle est enrichie à chaque mise à jour du site internet avec un partage de tous les types de publications (actualités, évènements sur le village,...).

La page officielle est disponible à l'adresse :

www.facebook.com/frejeville



Informations générales

Institution du permis de démolir



Dans l'intérêt de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune, l'institution du permis de démolir a été créée suite au vote d'une délibération du conseil municipal du 12 décembre 2019.

Il s'appliquera sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du code de l'urbanisme. Les mises à jour du cadastre seront ainsi facilitées.

Les démarches à réaliser sont :

- Démolition sans reconstruction : Il faut remplir un document Cerfa n°13405*05 et le déposer en mairie.
- Démolition et reconstruction : Si la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis de construire ou d'aménager permet également de demander l'autorisation de démolir.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie ou aller sur la page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17669>

Déploiement de la Fibre optique dans le Tarn



Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Fréjeville doit avoir lieu entre juin 2021 et juin 2022. Toutes les informations sont sur : <http://tarnfibre.fr/>

Le 19 juin 2019, le Département du Tarn a signé avec l'entreprise SFR une délégation de service public pour la conception, l'établissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit du Tarn. Cette convention vise en première échéance au déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) sur l'ensemble du territoire départemental d'ici fin octobre 2022 (moins les agglomérations d'Albi et de Castres-Mazamet, où les opérateurs privés déploient sur fonds propres). Cela représente un total de 138 000 lignes soit 450 000 km de câbles. Les délais initialement prévus par le département prévoyaient un objectif à l'horizon 2031. L'appel d'offre et cette délégation ont permis de gagner 9 ans.

Ce déploiement se fera sans la participation financière des intercommunalités initialement prévue. La commune de Fréjeville n'aura pas non plus de frais à engager. Sur un montant total de 271 millions d'euros engagés par SFR, seuls 28 millions d'euros seront apportés par des deniers publics.

Aquaval : Recrutement des saisonniers pour l'été 2020



La Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout (CCLPA) lance sa campagne de recrutement en préparation de la prochaine saison estivale sur son complexe de loisirs AQUAVAL à Lautrec. L'équipe des saisonniers sera accompagnée, préparée et formée aux différents postes avant l'ouverture du complexe afin de garantir la meilleure expérience possible à ses visiteurs.

Au total, 16 profils sont recherchés :

- 8 postes : hôtes/hôtesse de vente & d'accueil - équipiers de vente & restauration
- 2 maîtres-nageurs titulaires à minima du BEESAN
- 6 auxiliaires maîtres-nageurs titulaires du BNSSA

Vous souhaitez candidater ? Deux options s'offrent à vous :

- Envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation auprès du service des Ressources Humaines de la CCLPA à l'adresse : rh@cclpa.fr
- Créez une vidéo ludique d'environ 1 minute qui vous présente et qui précise vos motivations pour nous rejoindre avec un simple smartphone. Envoyez votre vidéo de présentation via Messenger sur notre page Facebook : [aquaval 81](https://www.facebook.com/aquaval81) ou par « Wetransfer », à l'adresse : contact@cclpa.fr

Date limite d'envoi : Vendredi 31 Janvier 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent CABANIÉ, Directeur du Pôle Services à la Personne ou M. Patrice PONT, Responsable RH au : 05 63 70 52 67.





Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

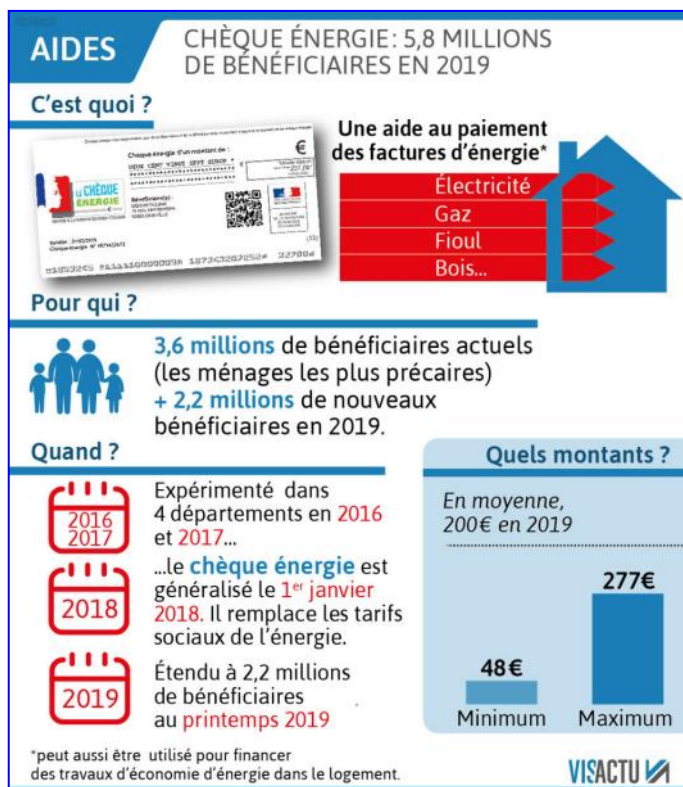
Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique :

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être **utilisé jusqu'au 31 mars** de l'année suivant sa réception **pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...**

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir [site internet www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir [site internet www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)).



Les attestations de protections complémentaires :

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel **lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux**. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires :

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

- Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr
- Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805



En vue des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, le ministère de l'Intérieur met à votre disposition, sous format numérique, un ensemble de supports visant à informer les électeurs des démarches à effectuer pour :

- Vérifier leur situation électorale ;
- S'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 ;
- Si nécessaire, modifier leur état civil figurant sur leur carte électorale ;
- Faire une procuration.

Aujourd'hui, grâce à la mise en place du répertoire électoral unique, les démarches pour s'inscrire sur les listes électorales peuvent être effectuées en ligne.

Afin de prendre en compte les problématiques relatives à la fracture numérique, tous les supports qui vous sont proposés indiquent systématiquement des alternatives telles que la voie postale ou le fait de se rendre en mairie.

Par ailleurs, les préfetures et sous-préfetures mettent à disposition de la population des points numériques : des espaces équipés d'ordinateurs connectés à internet, d'imprimantes et de scanners, où les usagers pourront également bénéficier, s'ils le souhaitent, de l'aide de médiateurs pour la réalisation de leurs démarches en ligne.

Contactez votre préfeture ou sous-préfeture pour connaître les adresses et horaires de ces points numériques afin de les communiquer à vos habitants le cas échéant.

Pour toute question ou remarque relatives à l'utilisation de ces supports, nous vous invitons à prendre contact avec les référents communication de la préfeture.

Pour connaître ces démarches, une série d'infographies est disponible sur le site internet : www.village-frejeville.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :**

- Sur Internet**
www.demarches.interieur.gouv.fr;
rubrique « Élections »
- En mairie**
en personne ou en mandant un tiers
- Par courrier**
en écrivant à votre mairie
- Informations**
www.demarches.interieur.gouv.fr;
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Pour en savoir plus sur le recyclage des déchets, voici quelques informations communiquées par la C.C.L.P.A. :

Le bac jaune :

En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 61 kg d'emballages (avec un objectif fixé pour 2025 de 65 kg). Nous recyclons beaucoup mais notre qualité reste encore trop irrégulière (presque 1/4 de notre poubelle jaune est redirigé vers les ordures ménagères).

A noter qu'un mauvais tri peut entraîner une augmentation de la taxe d'ordure ménagère. C'est pour cela qu'un effort collectif doit être réalisé.

Les Emballages Recyclables

Bouteilles, flacons & bidons en plastique
Journaux & Papiers
Emballages métalliques
Briques alimentaires & cartons plats

Les emballages recyclables sont à déposer **sans sac**, dans le bac au **couvercle jaune**



Pour mieux connaître les déchets recyclables, des guides de tri ainsi que des cabas sont à votre disposition en mairie.

Suite page suivante ⇨

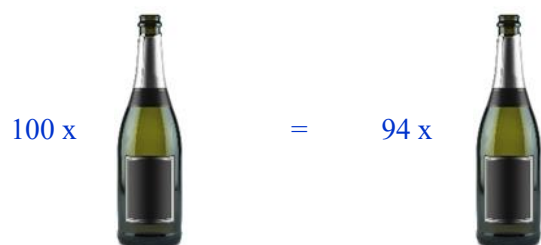
Le recyclage : mode d'emploi (suite)



La colonne à verre :

En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 33 kg de verre, soit 4 kg de plus que 2017 !

Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini ?



Aide à domicile en milieu rural - A.D.M.R.



Message de l'association A.D.M.R. de Sémalens, Cambounet et Fréjeville :

L'association A.D.M.R. dont le siège social est situé au « 44 bis Les Promenades à Sémalens » a été créée le 16 juillet 1966 à l'initiative des habitants afin de répondre aux besoins de la population.

L'A.D.M.R. est le premier réseau de proximité et la référence du service à la personne.

Des missions auprès de tous :

- permettre à tous de mieux vivre à domicile avec l'aide et les soins de professionnels de l'intervention recrutés et dirigés par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité et à l'écoute de l'évolution des besoins
- aider en favorisant l'autonomie de chaque personne aidée
- offrir des solutions à chacun afin de mieux vivre au quotidien
- encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale
- participer au développement local par la création d'emploi.

Des services pour tous :

- célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie
- familles fragilisées : accident, décès, maladie...
- familles nombreuses, grossesse, grossesse difficile, naissance...
- personnes âgées fragilisées
- personnes handicapées.

Des services adaptés :

- ménage, repassage
- accompagnement
- garde d'enfants à domicile
- la téléassistance Filien.

Pour tout renseignement relatif aux services et au fonctionnement de l'A.D.M.R., vous pouvez vous rendre au local de l'association où vous serez accueillis par une assistante technique de la fédération ou un bénévole ;

- les mardis de 14h15 à 17h15
- les jeudis de 09h15 à 12h15.

N'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin au secrétariat ou laisser un message sur le répondeur de l'association au 05.63.70.99.84.

Les bénévoles et tout le personnel salarié vous présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de bonne santé et bonheur pour l'année 2020.

Les membres du bureau de l'A.D.M.R. et la présidente, Monique MARTY



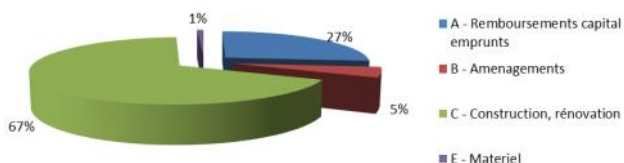
Le budget de la commune - bilan de l'année 2019



Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

Les dépenses d'investissement

Dépenses investissement : 216 646€



B - Aménagements	Montants en €
Aménagement village	2 797
Etude assainissement	8 176
Total :	10 973

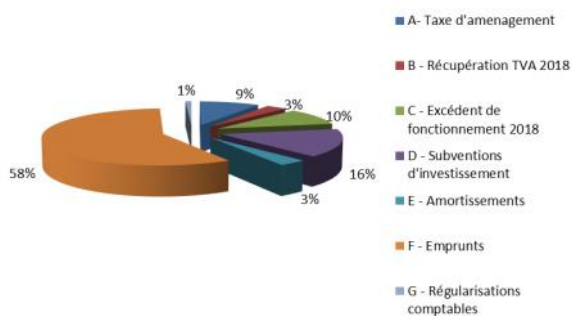
C - Construction, rénovation	Montants en €
Rénovation Pont Vieux	14 823
Rénovation énergétique salle polyvalente	12 018
Construction Ecole-Cantine-Garderie	119 268
Total :	146 109

A - Remboursements capital emprunts	Montants en €
Pont de la Mouline	25 735
Aménagement presbytère	13 471
Pont de Carbes	3 420
Vestiaire	4 313
Mairie	10 085
Remboursement caution presbytère	740
Total :	57 764

D - Matériel	Montants en €
Outillage	1 800
Total :	1 800

Les recettes d'investissement

Recettes investissement : 266 728€



C - Affectation résultat 2018	Montants en €
Affectation résultat 2018	23 906
Total :	23 906

D - Subventions	Montants en €
Construction Mairie	38 755
Total :	38 755

E - Amortissements	Montants en €
Amortissements	8 242
Total :	8 242

A - Taxe d'aménagement	Montants en €
Taxe d'aménagement	20 928
Cautions location presbytère	1 140
Total :	22 068

F - Emprunts	Montants en €
Emprunt construction Ecole-Cantine-Garderie	140 000
Total :	140 000

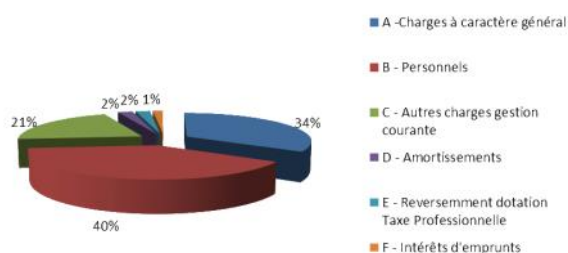
B - Récupération TVA 2018	Montants en €
Récupération TVA 2018	7 618
Total :	7 618

G - Régularisations comptables	Montants en €
Régularisation réseau pluvial	2 232
Total :	2 232



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses fonctionnement : 373 839€



A – Charges à caractère général	Montants en €
Repas cuisine centrale Castres	31 988
Eau, électricité, carburant	25 264
Fournitures entretien, administrative et scolaire, petit équipement	12 159
Entretien terrains et bâtiments	24 760
Entretien voies et réseaux	2 286
Entretien matériel roulant et biens immobiliers	2 204
Maintenance	4 804
Assurances	6 509
Honoraires	424
Enquêtes publiques	1 326
Bulletin Municipal	1 290
Cérémonies	623
Transports collectifs et transport repas	1 368
Frais de télécommunication	2 887
Documentations	1 097
Vérifications bâtiments	2 357
Taxes foncières	2 605
Instruction permis de construire	2 150
Total :	126 101

B - Personnels	Montants en €
Charges de personnel	148 534
Total :	148 534

C – Autres charges de gestion courante	Montants en €
Indemnités élus	26 018
Service incendie	12 998
Transport FEDERTEEP	11 520
Subventions (Comité des fêtes, Chasse, ...)	15 393
Cotisation Association des Maires	432
Création éclairage public	9 944
Divers	622
Total :	76 927

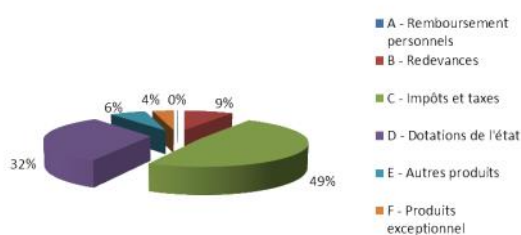
D – Amortissements	Montants en €
Amortissements	8 242
Total :	8 242

E – Reversement dotation taxe professionnelle	Montants en €
Fond national de garantie individuelle FNGIR	8 217
Total :	8 217

F - Intérêts d'emprunts	Montants en €
Intérêts d'emprunts	5 818
Total :	5 818

Les recettes de fonctionnement

Recettes fonctionnement : 424 106€



A – Remboursement personnels	Montants en €
Remboursement personnel	818
Total :	818

B - Redevances	Montants en €
Repas cantine scolaire	27 890
Repas personnes âgées	2 674
Participation portage repas mairie de Carbes	1 821
Garderie	4 320
Concession cimetière	250
Total :	36 955

C – Impôts et taxes	Montants en €
Contributions directes	171 776
Fond national de péréquation intercommunale	9 509
Taxes pylônes électriques	6 886
Taxes droits de mutation et terrains	17 549
Total :	205 720

D – Dotation de l'état	Montants en €
Dotation forfaitaire	53 466
Dotation solidarité rurale	42 920
Dotation nationale de péréquation	24 419
Dotation aux élus locaux	3 030
Compensation taxe professionnelle, foncière et d'habitation	11 589
Réforme rythmes scolaires	99
Récupération TVA 2018	1 618
Total :	137 141

E – Autres produits	Montants en €
Location presbytère, salle Fabre et fermage	27 230
Total :	27 230

F - Intérêts d'emprunts	Montants en €
Libéralités	7 500
Subvention rectorat achat livres	1 500
Reprise matériel cantine	4888
Avoirs 2018	43
Remboursement sinistre	913
Remboursement frais enquête publique	1328
Total :	16 172

Les travaux sur la commune - année 2019

Les travaux de voirie intercommunale



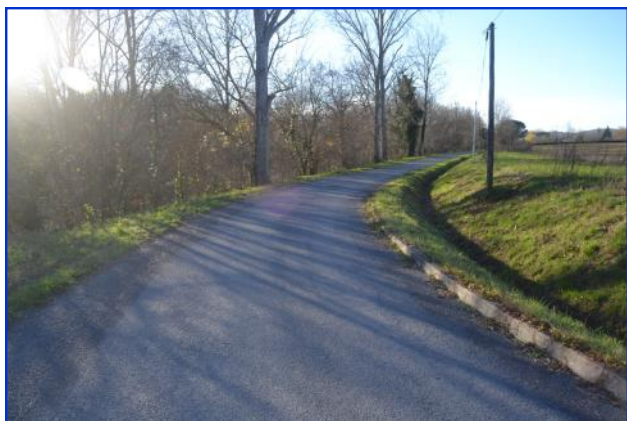
Voici les travaux réalisés par la C.C.L.P.A. sur la commune de Fréjeville en 2019 :

Investissement :

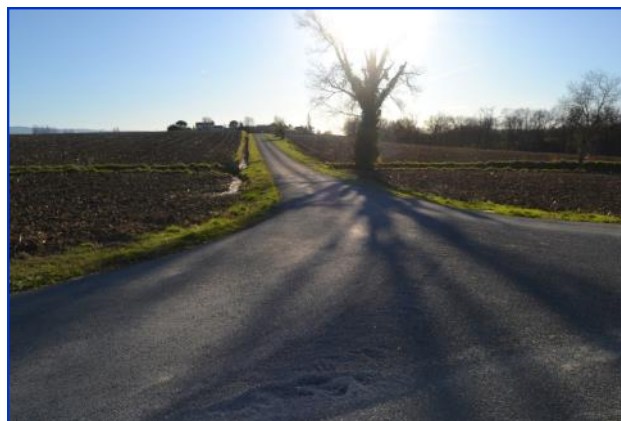
- Réfection de voirie :
 - ◇ VC 1 du carrefour de la RD 50 - Pont de la Crémade ⇒ Reprofilage en grave émulsion
⇒ Revêtement bi-couche
 - ◇ VC 22 de « La Doumérié » VC 29 vers le Pont vieux ⇒ Revêtement bi-couche

Entretien :

- Passage de l'épaveuse sur toute la voirie, soit 23 km.
 - ◇ Une première passe au printemps sur l'accotement.
 - ◇ Une deuxième passe en fin d'année avec débroussaillage complet.
- Boucher différents trous et fissures avec le point à temps.



↳ VC 1 de la RD 50 vers « Aupillac »



↳ VC 22 de «La Doumérié» vers le Pont vieux

Les travaux de voirie communale



Voici les travaux réalisés et financés par la commune de Fréjeville en 2019 :

Investissement :

- Aménagement des accès :
 - ◇ Goudronnage de l'allée du presbytère vers les appartements et mise en place de caniveaux pour l'eau pluviale.



↳ Allée du presbytère le long des appartements

La salle polyvalente



La salle polyvalente est en cours de rénovation.

Une première phase a eu lieu du 21 octobre au 8 novembre 2019. Cette première partie de travaux a consisté à changer l'éclairage en remplaçant les projecteurs vieillissant par des nouveaux équipés de LED.

Une installation de deux bornes WIFI a été réalisée pour fournir de l'internet dans toute la salle. Les événements qui s'y produiront pourront désormais profiter de ce nouveau service.

La seconde phase aura lieu pendant les grandes vacances scolaires de 2020 et consistera à isoler les parties latérales de la salle et les portes.

Le montant total budgétisé est de 44 978 € et les dépenses réalisées pendant la première phase sont de 12 017,72 €.



Des subventions ont été obtenues. Il faut surtout retenir les taux car l'attribution sera calculée sur les dépenses réelles et non pas sur les prévisionnelles qui ont servi pour monter les dossiers de demandes :

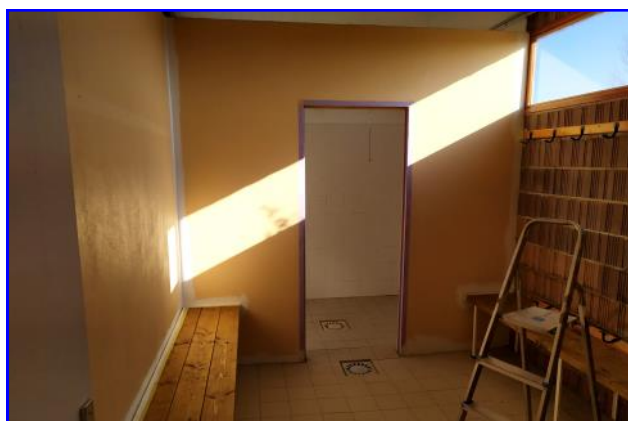
- État (D.E.T.R.) : le montant subventionnable était de 37 480,40 € - taux de la subvention 35 % soit 13 118 €.
- Département (F.D.T.) : le montant subventionnable était de 37 480,40 € - taux de la subvention 30 % soit 11 244,12 €.

Les vestiaires de la salle polyvalente



Les vestiaires de la salle polyvalente ont été repeints.

Il devenait nécessaire de rafraîchir ce lieu qui n'avait pas été remis au goût du jour depuis de nombreuses années. Cette opération a été réalisée par notre employé municipal.



Avant les travaux ↗

Après les travaux ↗



L'école de Fréjeville a réalisé l'ouverture d'une troisième classe à la rentrée 2019.

Il a été nécessaire d'adapter les équipements afin d'accueillir les nouveaux élèves.

La nouvelle classe a pris place dans l'ancienne mairie. La cantine a nécessité une extension en lieu et place de la garderie. La cour de récréation a été étendue et reliée à l'accès de cette troisième classe.

Une garderie provisoire a été mise en place dans un bâtiment modulaire. Une nouvelle garderie sera construite à côté de la nouvelle mairie (voir page N°15).

Les travaux d'aménagement de l'école (troisième classe, cantine, cours de récréation) représentent un montant de 100 482,50 € TTC à ce jour.

Des subventions ont été obtenues dans le cadre de ces travaux. Elles comprennent aussi la construction de la nouvelle garderie. Les montants sont détaillés à la page N°15.



↪ Début des travaux fin juillet 2019



↪ Aperçu du terrassement pour accueillir l'extension de la cour de l'école



↪ Garderie provisoire installée dans un bâtiment modulaire et extension de la cour



↪ Cantine étendue sur l'ancienne garderie



↪ Nouvelle classe aménagée dans l'ancienne salle du conseil municipal



↪ Vue extérieure de la nouvelle classe



↪ Nouvelle classe

Les travaux prévus sur la commune en 2020

La construction d'une garderie



Suite à l'ouverture de la troisième classe, la cantine s'est étendue sur l'ancienne garderie. N'ayant pas d'alternatives, la décision de construire une nouvelle garderie a été prise. Le choix s'est porté sur une extension du bâtiment de la mairie.

Les travaux débuteront pendant les vacances scolaires de février pour terminer au début de l'été.

Le montant des travaux seuls s'élève à 208 936,55 € TTC (174 113,79 € HT). Si l'on rajoute les frais d'études, l'opération s'élève à 245 072,26 € TTC (204 226,88 € HT).

Des subventions ont été obtenues pour l'ensemble des travaux réalisés pour l'école : garderie, troisième classe, cantine et cours de récréation. A noter qu'il faut surtout retenir les taux car l'attribution sera calculée sur les dépenses réelles et non pas sur les prévisionnelles qui ont servi pour monter les dossiers de demandes :

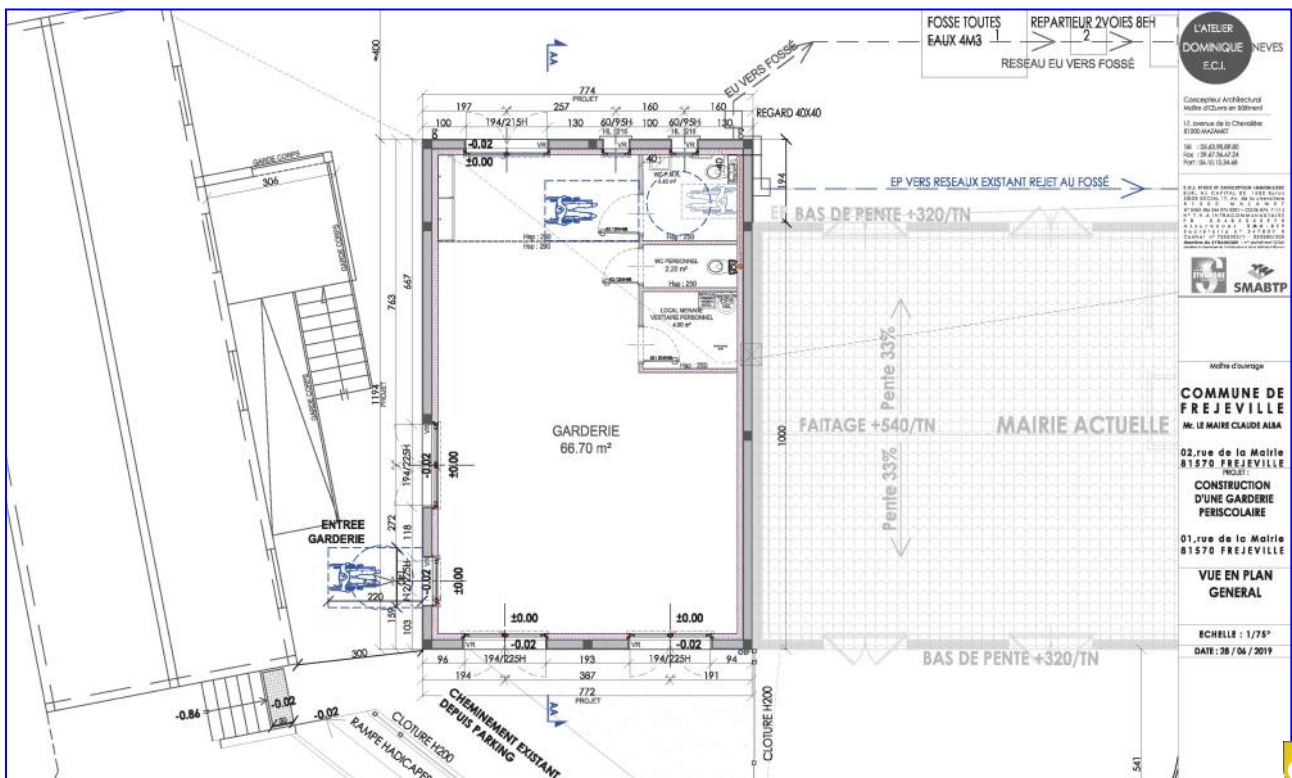
- État (D.E.T.R.) : Le montant subventionnable était de 309 095 € HT - taux de la subvention 35 % soit 108 183 €.
- Département (FDT) : le montant subventionnable était de 281 581,18 € HT uniquement sur les travaux (pas le mobilier) - taux de la subvention 25,09 % soit 77 553,42 €.
- Région (FRI) : le montant subventionnable était de 245 148,38 € HT - subvention de 21 000 €.



↑
↳ Projections 3D ↵



↗ Plan général ↘





Message de la commission « Environnement et Aménagement de l'espace » :

Une année vient de s'écouler celle de la dernière année pour ce mandat. Peu de choses ont été engagées par manque de budget (gros effort financier pour l'école). Plusieurs projets ont été proposés mais pas retenus : l'installation d'un module jeu pour les enfants au parc de loisirs Louis DUBOIS, la pérennisation du potager des enfants en partenariat avec l'école et le ré-aménagement du carrefour du Coustarou.

La municipalité a maintenu son engagement au niveau embellissement et dans la démarche zéro phyto. Elle a aussi renforcé l'éclairage de Noël.

En ce qui concerne les nouveautés, la municipalité avec l'« Association mémoire et patrimoine » travaille sur la création d'un sentier découverte sur la commune. Toutes les autorisations de passages n'ont pas encore été données mais sont en bonne voie. Une inauguration pour le printemps est envisagée et devrait venir en complément d'une exposition temporaire sur les oiseaux de la commune en partenariats avec l'école de Fréjeville et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

La fin des travaux sur le site du Pujol avec l'installation d'un pupitre explicatif sur Saint Barthélemy.

La réfection du massif devant le local technique en bordure de route départementale.

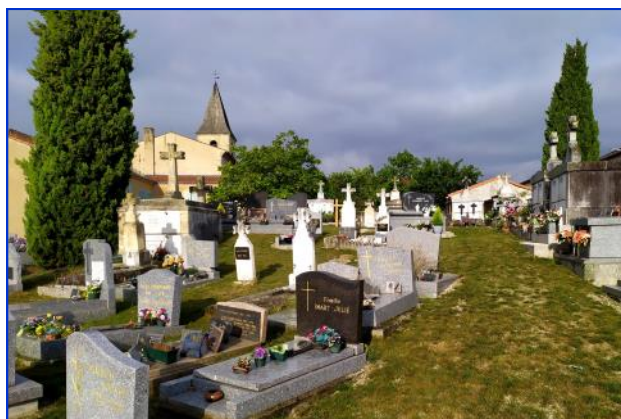


Pupitre explicatif sur Saint Barthélemy



Massif devant le local technique

La confortation de notre engagement à la charte régionale « objectif zéro phyto ». Cette volonté du conseil municipal vient de l'évolution de la gestion des espaces verts et d'une application de la loi Labbé. Fort d'une grande motivation de l'équipe des services techniques (commission environnement et employé municipal) le changement à Fréjeville a été radical avec une évolution des espaces aménagés et un changement technique au niveau de l'entretien de ses espaces par les services techniques. L'adhésion à cette charte et l'obtention du niveau 3 est une reconnaissance du travail réalisé et un engagement pour la population d'avoir des espaces sains. Le cimetière est un message fort, tout en respectant ce lieu de recueillement, la végétalisation de ce dernier vient bousculer nos habitudes visuelles de lieu minéral. Le changement peut choquer mais il y a peu de temps (avant la seconde guerre mondiale) les cimetières étaient enherbés et entretenus par les riverains. Ce n'est pas une révolution mais juste un retour au naturel pour un lieu de recueillement.



Cimetière enherbé

Suite page suivante

Bilan des actions sur la commune en 2019 (suite)



La C.C.L.P.A. a installé un composteur au cimetière pour recycler les déchets verts du cimetière. La communauté des communes qui a dédié l'année 2019 au compostage propose des composteurs à petit prix (renseignements à la page suivante).

Le travail de collaboration avec la société de chasse a permis de réaliser une jachère fleurie au parc de loisir Louis DUBOIS. Nous avons également installé 22 pièges à chenilles processionnaires, abattus 5 robiniers place de la mairie (arbres malades qui seront remplacés par des érables).

L'employé municipal qui offre toujours ses compétences a restauré un ancien pressoir (don généreux d'un riverain) pour l'installer Route des Étangs. L'habillage des containers par un bardage bois a continué au niveau de l'Ourtalarié, le Coustarou et Route des Étangs.

Pour 2020 aucun projet ne sera lancé, mais plusieurs pistes explorées. Je profite de ce petit bilan pour remercier les bénévoles (grande richesse de la commune à préserver) et employés qui ont participé au changement de la gestion des espaces verts de la commune depuis 6 ans. La démarche zéro phyto engagée a permis de démontrer qu'il est possible de gérer nos espaces publics tout en respectant notre environnement et améliorer notre espace de vie. Ce petit changement permet de montrer qu'avec peu de moyen et beaucoup de motivation il est possible de faire de grandes choses. Pour finir je remercie Quentin Bousquet pour son aide et sa motivation, sans lui aucun projet n'aurait été réalisé.

Le responsable, Damien VIGUIER



↳ Parc Louis Dubois



↳ Parc Louis Dubois et sa jachère fleurie semée par les chasseurs



↳ Parc Louis Dubois



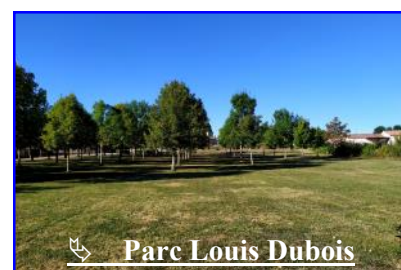
↳ Parc Louis Dubois



↳ Mise en place du pressoir



↳ Piège à chenilles processionnaires



↳ Parc Louis Dubois



↳ Mise en place du pressoir



↳ Pressoir et vigne plantée à côté

Opération composteurs!



Cette année, la commune et la C.C.L.P.A. ont mis l'accent sur le compostage !

En France, 20 kg de denrées alimentaires par habitant sont jetés chaque année. Saviez-vous que le compostage permet de détourner 40 kg/habitants/an de déchets ?

En 2018, la C.C.L.P.A. a lancé une opération composteur, permettant aux habitants de se procurer un composteur à prix réduit. Grâce à cette action, 150 composteurs ont été vendus. Vous souhaitez obtenir un composteur à tarif réduit (deux formats sont possible : bois ou plastique) :

- Réservez-le auprès de la Communauté de Communes dès maintenant en contactant le service environnement (environnement@cclpa.fr ou 05.63.70.51.74.). Il vous sera distribué avec le petit guide du compostage.

Par ailleurs, la C.C.L.P.A. souhaite installer près de 70 composteurs dans les crèches, écoles, collèges, maisons de retraite, cimetières et aussi sur des zones publiques pour les personnes n'ayant pas de jardin. Les premiers composteurs ont été mis en place dans les cimetières.



Composteur installé à l'entrée du cimetière ➔

La Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout relance son opération et vous propose deux modèles de composteurs à des tarifs préférentiels !

400 L **25€** Composteur en bois

445 L **20€** Composteur en PVC recyclé

Les conditions d'obtention :

- Être résident sur le territoire de la CCLPA
- S'inscrire auprès des Services Techniques de la CCLPA (05 63 70 51 74 / environnement@cclpa.fr)
- Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile lors du retrait
- Offre limitée à un composteur par foyer

Chaque composteur est distribué avec un guide pratique. Livré en kit, il peut être chargé dans n'importe quelle voiture. Installation simple et rapide : montage en 10 minutes !

Pour toute information, contactez le service « Environnement » de la CCLPA : 05 63 70 51 74 / environnement@cclpa.fr

Objectif 0 phyto dans nos villes et villages



La charte zéro phyto?

La charte régionale « Objectifs Zéro Phyto » est proposée aux gestionnaires de Jardins, Espaces Verts et Infrastructures publics ou privés de la région qui s'engagent à réduire leur utilisation de produits phytosanitaires. Elle est portée par la FREDON Occitanie (structure animatrice), la DRAAF et la DREAL Occitanie, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie. Cette charte s'inscrit dans les objectifs du Plan Ecophyto et prévoit de répondre à 3 objectifs :

- Accompagner les partenaires dans le changement de leurs pratiques
- Proposer un outil pour atteindre les objectifs du plan ECOPHYTO
- Harmoniser et Valoriser les actions menées par les signataires

Elle s'adresse à l'ensemble des gestionnaires non agricoles de la Région :

Communes, E.P.C.I., Conseils Départementaux... mais aussi campings, et propose un cadre technique et méthodologique pour réduire les pollutions liées à l'usage des produits phytosanitaires.

Des solutions :

Les nouvelles orientations de gestion de l'espace public permettent de développer les méthodes alternatives, mais elles ne doivent pas être la seule source de changement.

Une réflexion doit être engagée sur le niveau d'entretien souhaité, de même que sur la conception des nouveaux aménagements.

Enfin, une communication indispensable permet d'inciter les usagers non professionnels à réduire leur utilisation de pesticides.

Fréjeville a été récompensée pour sa gestion des espaces verts par l'obtention du niveau 3 sur les 4 possibles en novembre 2018. L'attente du niveau 4 sera laissée à la nouvelle municipalité.

Etat civil 2019

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>DATE ET LIEU DE NAISSANCE</u>
LEMAÎTRE Mila	16, la Fourzié	30 mars (Castres)
GUILLEMIN Kiara	6, Aupillac	25 avril (Castres)
THOR Jackson	20, rue de la Mairie	20 août (Castres)
VALETTE Alizée	6, route des Étangs	10 septembre (Castres)
VIALA Margaux	La Tourette	25 octobre (Castres)
BIZOT Théa	10, impasse des Lilas	9 décembre (Castres)
TRESSOL Olivia	6, impasse du Sénil	26 décembre (Castres)

Mariages



Nous adressons nos félicitations à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>		<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>DATE</u>
BELGHIT Mohamed	avec	ALBERT Elodie	27 avril 2019
ROSSIGNOL Romain	avec	FÉRIÉ Emilie	1 ^{er} juin 2019
PIQUEMIL Frédéric	avec	DALAIS Emilie	27 juillet 2019
JOUGLA Guillaume	Avec	LAFFON Céline	3 août 2019
DESTARAC Pierre	avec	RAUCOULES Marie-Pierre	24 août 2019

Décès



Nous partageons la peine de toutes les familles :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ÂGE</u>	<u>DATE ET LIEU DE DÉCÈS</u>
MARTY Alice (née MONTELS)	97 ans	28 janvier 2019 (Blan)
NÉGRIER Louis	94 ans	10 février 2019 (Serviès)
RAUCOULES Romain	31 ans	13 avril 2019 (Jonquières)
LAU Léon	97 ans	16 novembre 2019 (Saint-Amans-Soult)

Ne sont publiés dans la rubrique état civil en l'application des dispositions de l'article 9 du Code Civil, que les éléments concernant :

- *L'identité des naissances pour lesquelles le déclarant a donné son accord.*
- *La liste des mariages célébrés en mairie lorsque les époux sont favorables à l'annonce de leur union dans la presse.*
- *L'identité des personnes décédées pour lesquelles la famille a donné son accord.*

Photos aériennes prises à Fréjeville - 23 juillet 2019



Le 23 Juillet 2019 des photos aériennes ont été prises à Fréjeville.

Un survol du territoire à des altitudes différentes a été réalisé afin d'obtenir des vues panoramiques, mais aussi avec plus de détails au niveau des bourgs et des hameaux.

Ce sont 32 photos qui ont été réalisées. Vous pouvez les visionner en haute résolution en vous rendant sur le site internet communal. Il suffit de cliquer dessus pour les télécharger. A noter que ces photos sont libres de droits. Vous pouvez en réaliser des agrandissements ou les utiliser à votre guise. Voici le lien :

<https://village-frejeville.fr/fr/nw/429353/116768/photos-aeriennes-de-frejeville-du-23-juillet-2019>



Fréjeville - Village



Fréjeville - Village



Fréjeville - Village



L'Ourtalarié



Fréjeville - Village - Vue panoramique



Village + La Négrarié



Village + La Doumérié



Fréjeville - Village - Vue panoramique

Photos aériennes prises à Fréjeville - 23 juillet 2019 (suite)



A noter que ces photos ont été réalisées par la société Pirenaic (www.pirenaic.fr).

Suite des photos :



Réunion d'information sur la construction de la garderie - 10 mai 2019



Le 10 mai 2019 a eu lieu une réunion d'information sur la construction de la future garderie.

Ce projet a été présenté en présence de l'architecte et maître d'œuvre Dominique Neves (entreprise ECI L'atelier Dominique Neves).

Des parents d'élèves ont répondu présents pour venir découvrir le projet.



La commémoration du 8 mai 1945 - 12 mai 2019



Le 12 mai 2019 a eu lieu la commémoration du 8 mai 1945 (photos ci-dessous).

Le 17 novembre 2019 s'est aussi déroulée celle de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Tempête et vents violents - 9 août 2019

Dans la nuit du 9 au 10 août 2019, la commune de Fréjeville a été balayée par une violente tempête avec des vents puissants. Beaucoup de dégâts y ont été observés, causants notamment la chute de nombreux arbres et des dégradations de toitures.



Le concours photo sur la commune de Fréjeville - 22 septembre 2019



En amont des journées européennes du patrimoine 2019, l'association « Mémoire et patrimoine de Fréjeville » a organisé un concours photo ayant pour thème « La commune de Fréjeville ». Pendant quatre mois, les photographes amateurs ont pu sillonner la commune afin de réaliser les plus beaux clichés.

La remise des prix a eu lieu le 22 septembre 2019. Voici les photos des lauréats du concours général (les 3 premiers prix) et de la lauréate du concours junior.



Association foncière de remembrement de Fréjeville



Message de l'association foncière de remembrement de Fréjeville :

Compte-rendu de l'assemblée générale du 10 octobre 2019 :

L'Assemblée générale de l'Association Foncière de remembrement de Fréjeville s'est tenue le 10 octobre 2019 à la Salle Fabre, place René Cassin à Fréjeville sous la présidence de M. Jean-François ALBERT, Président de l'AFR. L'ordre du jour de la convocation portait sur les questions suivantes :

- 1°) Rapport moral
- 2°) Rapport d'activité
- 3°) Rapport financier
- 4°) Dissolution de l'Association Foncière
- 5°) Questions diverses

Sur la liste d'émargement on comptabilisait 23 signatures et 25 pouvoirs soit 48 participations sur 289 membres.

Étaient présents les membres du Bureau à savoir : Jean-François ALBERT (Président), Claude ALBA (Maire), Christian BARDOU (Vice-président), Raphaël RAYSSAC (Secrétaire), Robert MAURIÈS, Jean-Dominique VIALA, Sébastien SIGUIER, Christian AUSSÉNAC, Gabriel VIGUIER et Madame Mary-Line CAMOUS (secrétaire administrative).

Parmi les membres du Bureau, étaient absents et excusés Cyril MARTY et Bernard CALMET.

1°) Rapport moral

Monsieur le Président remercie tous les membres présents. Il souligne que cette Assemblée Générale est la dernière de l'Association puisqu'elle est en voie de dissolution. Elle aura duré 50 ans. L'arrêté portant constitution de l'AFR date du 8 avril 1969. Les membres du Bureau étaient alors Monsieur le Maire François BARDOU, membre de droit et Président du Bureau. Puis Messieurs RIGAL Florentin, FONTES Joseph, BOUTTES Thomas, MAURIÈS Paul, MAURIÈS Auguste, ANDRAU Roger, RAYNAUD André, VALÉRY Auguste, CAUSSE Hervé, COUZINIE Aimé.

L'Association Foncière a été instituée sur la commune dans le cadre du remembrement qui était en cours. Elle comprenait tous les propriétaires des parcelles soumises à remembrement.

De nombreux travaux ont été réalisés tout au long de ces 50 années.

A partir de 1975, le Président a été M. Pierre VALÉRY jusqu'au 6 juin 2005 soit 30 ans. A partir de cette date, la Présidence a été confiée à M. ALBERT Jean-François.

2°) Rapport d'activité

Monsieur le Président présente les différents travaux réalisés en 2019 :

- Reprofilage du Chemin des Esparrots, du chemin des Gravelles et du Chemin des Agouts
- Curage du fossé du Pujol
- Travaux d'épareuse

Ces travaux ont été réalisés par les Entreprises BARTHAS et PELLIZZARI.

3°) Rapport financier

Les dépenses équilibrées sont à hauteur de :

⇒ **Total :** **15 932,00 €**

Bilan des dépenses 2019 :

Travaux de voirie:

⇒ **Total :** **5 372,04 €**

Frais de fonctionnement :

⇒ **Total :** **1 465,75 €**

⇒ **Total dépenses :** **6 837,79 €**

Recettes :

Rôle annuel 2019 encaissé à ce jour : 3 319,61 €

Résultat final :

⇒ **Total :** **9 094,21 €**

Suite page suivante ⇨



En décembre, les comptes seront arrêtés et le compte administratif pourra être voté par le Bureau.

4°) Dissolution de l'Association Foncière

M. le Président expose que le Bureau de l'AFR, par délibération en date du 1er avril 2019, s'est prononcé en faveur de la dissolution de l'Association au 31/12/2019 et a demandé le transfert de l'actif et du passif à la commune.

Dans ces conditions, les fossés et chemins d'exploitation appartenant à l'AFR seront entretenus par la commune et les fossés conventionnés seront entretenus par leurs propriétaires.

La commune de Fréjeville a accepté le transfert de l'actif et du passif par délibération n°2019/42 du 20 juin 2019. La mutation des biens sera réalisée par acte notarié.

Au niveau des comptes, le transfert sera réalisé par la Trésorerie de St Paul dans le courant de l'année 2020. Le Préfet prendra un arrêté de dissolution dès que toutes les formalités comptables et patrimoniales seront terminées. Aucune cotisation ne sera bien-sûr demandée pour l'année 2020.



Réunis sur cette photo les membres du bureau actuel avec 3 de nos anciens sur 4 : M. Pierre VALÉRY, M. André MAURIÈS, M. Michel MAYNADIER, absent M. André RAYNAUD. Parmi les membres du bureau actuel absents : M. Gabriel VIGUIER, M. Bernard CALMET ↗

Questions diverses

Afin que l'entretien des fossés soit suivi de près, une commission, dont les membres ne feraient pas partie du Conseil municipal, pourrait être créée à titre consultatif. Cette idée a été évoquée par M. le Maire car une commission semblable a été créée lors de la dissolution du CCAS. Il conviendrait de recenser les personnes qui pourraient être intéressées.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 21 heures 30.

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-François ALBERT



Chemin des Esparrots ↗



La Nauze - Côté La Fourézié ↗



La Nauze - Côté La Métairie Basse ↗



La Nauze - Côté La Métairie Basse ↗



Message de la société de chasse de Fréjeville :

Pour cette saison 2019/2020, l'effectif reste stable soit 45 chasseurs.

Dans la continuité de la convention signée avec la fédération départementale des chasseurs du Tarn, 120 perdreaux ont été lâchés, des cultures petits gibiers ont été mises en place et avec l'accord de la municipalité une jachère fleurie a vu le jour sur le parc Louis Dubois.

Nous tenons à féliciter Bernard Bonnet qui depuis 60 ans fait partie de l'équipe des chasseurs de notre société, de part son expérience il nous apporte conseil et sagesse.

Nous remercions la mairie de Fréjeville, la famille Dubois, le Crédit agricole, Groupama et la fédération des chasseurs pour leur aides morales et financières.

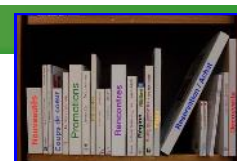


Jachère fleurie / faune sauvage
au Parc Louis Dubois (gauche) et à « La Fourzié » (droite)

Le repas de la chasse sera le 9 février 2020 à la salle Fabre.

Je vous adresse à tous mes vœux pour l'année à venir.

Le président, Claude MOLINIER



Message de l'Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville :

Venez nous rendre visite à bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Fréjeville comporte maintenant plus de 2000 livres offerts au cours des ans par de généreux donateurs. Liée à la commune par une convention, elle est actuellement gérée par une équipe composée d'un petit groupe de bénévoles de la commune, constitué en une association loi 1901, l'Association des Amis de la Bibliothèque de Fréjeville.

L'association a pour mission de promouvoir le développement de la lecture publique sur le territoire de Fréjeville et, en premier lieu, de faire fonctionner la bibliothèque municipale. Grâce à la subvention donnée par la mairie, nous pouvons offrir à la bibliothèque des livres parus récemment, susceptibles d'intéresser notre public. Nous avons également souscrit un abonnement à la médiathèque de Vielmur pour élargir notre choix.

Nous continuerons de faire participer la bibliothèque à certaines activités sociales de la commune pour toucher davantage de public, comme des conférences touchant à la fois la littérature, l'histoire et le patrimoine, L'association est dirigée par Claude Genevet Feiler, Jacqueline Escande et Robert Soccol qui attendent impatiemment d'autres bonnes volontés pour animer l'association et participer aux permanences hebdomadaires.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous intéresser à notre projet et à venir emprunter des livres.

La bibliothèque se trouve au premier étage du bâtiment de l'école ; elle est à la disposition de tous, adultes et enfants. L'adhésion annuelle coûte 5 € mais reste gratuite pour les moins de 18 ans. On peut emprunter trois livres de son choix et les garder un mois ou plus s'ils ne sont pas demandés par d'autres personnes.

La bibliothèque est ouverte le mardi et le jeudi de 17h à 18h30. Pendant les vacances scolaires, pour les lecteurs intéressés, contacter les responsables.

Ils peuvent joindre Mme Genevet Feiler en téléphonant au 05.63.75.39.10. ou par e-mail à claud.genevet@yahoo.fr ou Mme Escande en téléphonant au 05.63.75.31.52. ou par e-mail à jacquelineescande@yahoo.fr



Message de l'Association souvenir, reconnaissance et liberté :

2019, année de la signature du traité de Paix pour « la grande guerre » et aussi malheureusement l'année du début de la guerre de 1939.

L'association était présente à de nombreuses manifestations commémoratives :

- 27 mars 2019 : Carbes : Cérémonie en hommage aux morts civils et militaires d'Afrique du Nord
- 8 mai 2019 : Cérémonies à Fréjeville et à Castres
- 1^{er} juin 2019 : Le Rialet : Hommage aux morts du Corps Franc du Sidobre et du commando Américains
- 20 juillet 2019 : Fonbruno : Cérémonie d'hommage aux combattants du Corps Franc Montagne Noire
- 8 septembre 2019 : Montroc : Inauguration du monument aux morts rénové
- 1^{er} novembre 2019 : Cimetière saint Roc, Castres : journée du souvenir et d'hommage aux morts pour la France
- 16 novembre 2019 : Cérémonie en hommage aux aviateurs morts en service lors de l'accident aérien de 1984 à Carbes
- 17 novembre 2019 : Fréjeville : Cérémonie d'hommage aux morts pour la France lors de toutes les guerres. A l'occasion de cette cérémonie, une nouvelle plaque ornant le monument aux morts a été dévoilée et compte désormais 15 noms

Le 11 novembre, nous avons participé à une reconstitution historique de démobilisation des troupes en 1919 à Montespan (31).

Le 19 novembre, un hommage a été rendu à l'issue des obsèques religieuses à Mr Léon Lau, ancien déporté du travail (STO).

En remerciement pour son soutien, nous avons offert à Monsieur DUBOIS, un livre souvenir de la manifestation mémorielle de 2018. Merci à la municipalité de Fréjeville, nous remercions également « Le Souvenir Français » en la personne du Lt Colonel Christian POURCEL.

L'association souhaite à tous une année 2020 riche et paisible.

La présidente, Danièle POURCEL



Fonbruno
20 juillet 2019 ↗



Fréjeville
12 mai 2019 ↗



Le Rialet
1^{er} juin 2019 ↗



Montroc
8 septembre 2019 ↗



Cimetière saint Roc, Castres
1^{er} novembre 2019 ↗



Carbes
16 novembre 2019 ↗



Montespan (31)
11 novembre 2019 ↗↔



Fréjeville
↔↗ 17 novembre 2019



Message de l'association 'mémoire et patrimoine de Fréjeville' :

L'Association « Mémoire et Patrimoine » de Fréjeville a été créée en février 2010 et compte à ce jour 40 adhérents/tes. Son objectif est de concourir à l'étude et à la préservation du patrimoine de la Commune de Fréjeville.

Son but premier a été de collecter toutes les informations concernant la vie des habitants de Fréjeville afin de préserver ce patrimoine provenant de la mémoire des Fréjevillois et des Fréjevilloises. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous avons collecté les informations auprès des personnes les plus âgées ; cette collecte avait pour objectif de permettre à leurs descendants de savoir comment leurs proches avaient traversé le 20^{ème} siècle, une période si bouleversée en raison à la fois des guerres et du progrès.

Les actions marquantes pour l'année 2019 :

- La vente du tome 1 du livre sur l'histoire romancée d'un petit garçon que nous avons appelé Victor et fait grandir dans la Commune dans les années 1930 à 1950 ; cet ouvrage de 280 pages continue d'être commercialisé au prix de 15 euros. La suite des aventures de notre héros est en préparation.
- Mars : Assemblée Générale de l'association.
- Mai : Achat de 24 grilles d'exposition ; ces grilles seront utilisées en priorité par l'association Mémoire et Patrimoine, et pourront être mises gratuitement à la disposition des associations de Fréjeville, ainsi que de la mairie et de l'école.
- Septembre : La participation aux Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 22 septembre avec les animations suivantes : la visite de l'église avec ses fresques de Nicolaï Greschny, une promenade découverte d'une partie de la Commune, des chansons pour enfants dans la salle Fabre avec Frédéric Bardet, et enfin, la remise des prix du concours photo suivie d'un vin d'honneur.
- Octobre : conférence à la salle Fabre le 5 par Jean-Pierre Carme sur la technique de fabrication des cloches, l'évolution de leur usage, et plus particulièrement les mécanismes des cloches du clocher de l'église de Fréjeville.
- Novembre : conférence de Pascal Waringo le 23 sur les techniques et les outils utilisés pour la construction des cathédrales et des châteaux-forts.

Principaux projets pour 2020 :

- Terminer le tome 2 du livre de Victor.
- Plusieurs conférences seront proposées.
- La statue de la Vierge, à l'entrée de l'église, sera rénovée.
- La participation aux Journées Européennes du Patrimoine sera reconduite.
- La participation aux animations du Téléthon (si le Téléthon est reconduit).

Nous tenons à remercier Monsieur Claude Alba, notre maire, et sa municipalité, ainsi que M.et Mme Dubois et tous les bénévoles qui nous soutiennent dans nos actions.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus(es) ; vous pouvez nous contacter :

- au 05.63.74.36.56. (Robert SOCCOL),
- au 05.63.70.74.60. (Béatrice MAHOUX),
- ou au 05.63.75.39.10. (Claude GENEVET).

Le président, Robert SOCCOL



Conférence sur les cloches
5 octobre 2019 ↗



Promenade découverte
22 septembre 2019 ↗



Spectacle de Frédéric Bardet
22 septembre 2019 ↗



Concours photos
22 septembre 2019 ↗



Gagnants du concours photo
22 septembre 2019 ↗



Message de l'association protégeons l'environnement et les paysages ruraux Fréjevillois :

Les changements climatiques : canicule, intempéries, sécheresse, ouragans, ... vont nous imposer de changer nos habitudes de production et de consommation.

Prototype ruche cheminée pédagogique connectée :

Cette ruche est destinée à faire la promotion de l'apiculture et de la biodiversité auprès de nos jeunes générations :

- Le système électronique associé à cette ruche permet de présenter une réalisation associée à des composants utilisés en formation dans nos écoles et nos universités.
- Une Web Cam permettant de voir l'activité de la ruche.
- Une autonomie en énergie : l'alimentation se fait par panneau solaire et par batterie de secours.

Ces informations visibles dans un premier temps (début 2020) sur <http://msabarthés.fr>

Un blog permettra de suivre les activités de cette ruche pédagogique, ainsi que celle d'une ruche de production. Sur ce blog seront indiqués de manière régulière :

- Les travaux effectués : visite de printemps, récoltes,
- Les essaimages naturels et artificiels (variation du poids de la ruche),
- L'arrivée des fleurs mellifères du printemps à la fin de l'été : buissons, colza, acacia, ..., tournesol,
- Les quantités de miel récoltées sur la ruche de production lors des différentes extractions.



Aperçu de la ruche cheminée pédagogique connectée



Cette ruche a été financée par la Préfecture de Région, le Crédit Agricole, la Communauté de Communes du Laurécois Pays d'Agout et la Commune de Fréjeville.

Projets pour 2020 - 2021 :

L'objectif est de présenter le travail des abeilles aux écoles en s'appuyant sur des supports pédagogiques, avec bien sur la présentation de l'extraction du miel.

Un autre projet est prévu : réalisation d'une station météorologique d'observation qui sera située au niveau du Pioch de Fréjeville, avec une Web Cam (pointée plein sud) qui permettra de visualiser la campagne de Fréjeville. Ces informations seront visibles sur Internet.

Également, un parc mellifère (aide de Arbres et Paysages Tarnais) doit être réalisé dans les étangs afin de présenter la floraison des diverses espèces d'arbres locaux (saules marsault, acacias, tilleuls, ...) et de plantes (phacélie, sainfoin, trèfle, sarrasin, ...) de notre région.

D'autres actions sur la biodiversité à Fréjeville seront publiées sur le futur site Internet.

Contact : frejo.biodiversite@wanadoo.fr

Meilleurs Vœux de Bonheur pour cette Nouvelle Année.

Le président, Marc SABARTHÈS

Message du comité des fêtes de Fréjeville :

Les membres du Comité des Fêtes de Fréjeville vous souhaitent une belle et heureuse Année 2020, à vous tous et vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et surtout la convivialité !

Pour cette année 2019, les animations proposées ont rencontré un franc succès et nous avons pu grâce à elles atteindre les objectifs nécessaires à l'organisation de la fête du village, fête qui comme vous vous en doutez demande certains moyens financiers et beaucoup de moyens humains.

C'est d'ailleurs pour cela que nous nous efforçons de toujours proposer de nouvelles animations.

Pour ce qui est de la fête, cette année encore, cela a été une grande réussite grâce à une météo plutôt favorable, ce qui nous a permis de réaliser de nombreuses activités.

N'hésitez pas à venir agrandir notre équipe de bénévoles si vous souhaitez voir pérenniser le dynamisme de votre village !! Nous manquons de bras !!

Voici donc le programme pour 2020, en espérant qu'il soit, comme les autres années très dynamique. Vous pouvez dorénavant retenir ces dates :

- Repas/spectacle « Cabaret » : - le 7 mars 2020
- Ball-trap : - le 16 et 17 Mai 2020
- Fête annuelle du village : - le 5-6-7 Juin 2020

À cette occasion nous passerons **le weekend 30-31 mai** (à partir du vendredi soir) chez chaque villageois vendre le gâteau de la fête, nous espérons recevoir comme chaque année un accueil chaleureux de votre part!

- Repas « Moules-frites » : - **dernier trimestre 2020** (date à définir)

Pour finir, un grand merci à tous de répondre si nombreux à chaque manifestation, c'est grâce à vous que nous continuons notre engagement, et que notre village garde son dynamisme !!

Bonne Année Festive.

La présidente, Pauline SIGUIER-MONCAYO et le co-président : Christophe BATUT



Spectacle Cabaret - 9 juin 2019 ↗



Fréj-Lanta - 8 juin 2019 ↗



Fréj-Lanta - 8 juin 2019 ↗



Fun prend le contrôle avec Ethan et Lude - 8 juin 2019 ↗



Fréj-Lanta - 8 juin 2019
Équipe victorieuse ↗



Message de l'association des Parents d'Élèves du R.P.I. Les Farguettes - Carbes - Fréjeville :

L'association a pour unique but de récolter des fonds, par diverses actions, afin de financer les sorties des enfants du RPI.

Ils sont cette année plus de 115 élèves répartis sur 3 écoles et 5 classes.

Pour nous, l'année s'est terminée en juillet 2019 et nous avons déjà commencé l'année scolaire 2019-2020.

Pour 2018-2019, nous avons organisé :

- la vente de kits gourmands et de sapins en novembre 2018
- le spectacle de Noël et son marché le 21 décembre 2018
- le loto le 17 février 2019
- le spectacle de fin d'année suivi du repas le 29 juin 2019

Ces différents événements ont permis de récolter des fonds et ainsi de faire un don de 5000 € à l'USEP des enseignants. Grâce à cet argent, les financements de sorties, spectacles, déplacements en bus... ont pu être effectués.

Pour cette année 2020, le programme sera quelque peu identique avec le loto le 1^{er} mars et le spectacle de fin d'année avec le traditionnel repas le 29 juin.

Alors, N'HESITEZ PAS, si un enfant vient vous voir pour acheter un kit ou vous solliciter pour le loto de l'école, PARTICIPEZ !!! car tout notre travail permet l'épanouissement social, culturel et humain de nos enfants.

Merci.

Pour la présidente Marie-Fatima AUSSENAC, la trésorière Carine BATUT



Carnaval des écoles - 19 avril 2019 ↗



Kits gourmands ↗



Kits gourmands ↗



Spectacle de Noël - 20 décembre 2019 ↗



Kits gourmands - 20 décembre 2019 ↗

Message de Génération mouvement - Club de l'amitié Fréjeville-Carbes :

Encore une année qui s'achève, et nous allons vous retracer ce qui s'est passé en 2019.

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois afin de retenir les différentes dates et préparer les animations et les sorties.

Les faits marquants de la vie du club :

- *Le 26 janvier 2019* : Messe à Fréjeville pour le club
- *Le 14 février 2019* : Assemblée Générale suivie d'un repas à la salle polyvalente
- *Le 12 mars 2019* : 2 membres ont participé à l'Assemblée Générale départementale qui s'est déroulée au Parc des Expositions de Castres
- *Le 13 juin 2019* : Repas à la salle Fabre animé par Frédéric Agard
- *Le 01 septembre 2019* : Repas champêtre à la salle Fabre
- *Le 26 novembre 2019* : Sortie à Garrigues au Cabaret « Les Folies Fermières »
- *Le 12 décembre 2019* : Repas de Noël à la salle Fabre
- *Le 16 décembre 2019* : Sortie à Gaillac au Festival des Lanternes « Féeries de Chine »
- *Le 20 décembre 2019* : Gouter inter-génération : goûter offert aux élèves du RPI

Le 22 janvier 2019 les membres du conseil d'administration se sont retrouvés autour d'une table au restaurant l'Impérial à Laboutarié.

9 concours de belotes inter club se sont déroulés tous les derniers mercredis de chaque mois avec une très bonne participation.

Avant le repas de Noël du 12 décembre 2019, les adhérents sont conviés à assister à une assemblée générale extraordinaire afin de déterminer l'avenir du club.

Les membres du Conseil d'Administration vous présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de bonne santé, bonheur et prospérité pour l'année 2020.

Pour le Conseil d'Administration,
la présidente, Monique MARTY

Animations par Frédéric Agard
lors du repas du 13 juin 2019 à
la salle Fabre ⇨
⇩ ⇧





Message de l'association sportive et culturelle de Fréjeville :

Le bureau central de l'A.S.C.F. est composé comme suit :

- *Président :* Jean-Pierre Trévisiol Tél : 06.81.02.30.28. monique.trevisiol8@gmail.com
- *Vice-président :* Jean-Louis Villaverde Tél : 06.27.27.10.30. jeanlouis.villaverde@sfr.fr
- *Secrétaire :* Monique Trévisiol Tél : 06.18.42.19.66. monique.trevisiol8@gmail.com
- *Secrétaire-adjoint :* Michaël Siguier Tél : 06.03.92.27.77. siguier@hotmail.com
- *Trésorière :* Béatrice Mahoux Tél : 06.79.44.64.78. beatrice.mahoux@wanadoo.fr
- *Trésorier-adjoint :* Bernard Grueso Tél : 06.11.66.08.19. bernard.grueso@orange.fr
- *Président d'honneur :* Jean-Paul Audu Tél : 06.83.33.69.91. audu.jean-paul@laposte.net

Notre association est adhérente à la Fédération de Sports pour Tous, ce qui permet avec la même licence de pratiquer tous les sports au sein de l'association.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS :

Le futsal :

- *Responsables :* Jean-François Laroque Tél : 06.03.96.57.55. jean-francois.laroque@orange.fr
Alain Roussel Tél : 06.08.64.69.20. stephanie.roussel1085@orange.fr
Jean-Pierre Trévisiol Tél : 06.81.02.30.28. monique.trevisiol8@gmail.com
- *Tarif :* Adultes 40 € (licence + frais)

Les entraînements ont lieu tous les jeudis soir de 20h00 à 22h00.

Photo page N°35.

Zumba :

- *Responsables :* Ludivine Laroque Tél. : 06.80.45.90.11. ludivinelaroque@gmail.com
Sarah Carrasco Tél. : 06.11.68.00.37. carrascosarah10@gmail.com
- *Tarif :* Adultes 135 € (licence + frais)

Les cours ont lieu tous les mercredis soirs de 20h15 à 21h15.

Photo page N°35.

Gymnastique :

- *Responsable :* Maguy Delpech Tél : 05.63.74.32.13. delpech.maguy@orange.fr
- *Tarif :* Adultes 110 € (licence + frais)

L'activité débute mi-septembre et se termine fin juin. Les cours sont mixtes et se déroulent à la Salle Fabre.

Deux heures de cours hebdomadaire le mercredi avec deux niveaux de cours :

- ◇ Gym douce avec assouplissements, étirements... le mercredi de 18h00 à 19h00.
- ◇ Gym tonic avec abdos, fessiers, renforcement musculaire... le mercredi de 19h00 à 20h00.

Le tout dans une ambiance décontractée et conviviale.

Nouvelle professeur cette année : Stacy Wattelier.

Cours de gymnastique ⇨



Suite page suivante ⇨





Basket :

- *Responsables :* Michaël Siguier Tél : 06.03.92.27.77. siguier@hotmail.com
- *Tarifs :* Adultes 32 € (licence + frais)
Juniors (-18 ans) 22 € (licence)

Les entraînements ont lieu tous les lundis soirs de 20h00 à 22h00.
Ouvert à toutes et tous quel que soit l'âge ou le niveau (esprit loisir et convivialité).
Photo page N°35.

Message de la section Basket :

Clément un jeune qui monte !

Pour la quatrième année, la section Basket de l'ASCF a repris ses entraînements tous les lundis soir. Les joueurs ont toujours autant de plaisir à se retrouver dans un esprit loisir et convivial. Cette année avec un nouvel éclairage, il n'y aura plus d'excuse pour les maladroits ;-) Toute l'équipe remercie la mairie de Fréjeville pour la salle mise à leur disposition et les travaux effectués.

L'équipe est toujours prête à accueillir les amateurs de Basket de tout âge et cet ainsi que nous avons eu la chance qu'un jeune de Fréjeville nous rejoigne cette saison. Clément, comme beaucoup de jeunes mal encadrés dans des clubs qui s'entêtent à faire jouer qu'une partie de leur effectif, a préféré nous rejoindre. S'il a fait baisser la moyenne d'âge, il n'a pas fait baisser le niveau de jeu. Discipliné et attentif, il progresse avec l'aide de ses aînés. On peut voir que porté par les autres il peut monter très haut. ⇨



Badminton :

- *Responsable :* Bernard Gruésó Tél. : 06.11.66.08.19. bernard.grueso@orange.fr
- *Tarifs :* Adultes 45 € (licence + frais)
Juniors (-18 ans) 25 € (licence)

Les entraînements ont lieu tous les mardis soir de 19h00 à 20h00 et les dimanches matin de 9h30 à 12h00.

Pétanque :

- *Responsable :* Alexandre Batut Tél. : 06.20.68.36.01. alexandre.batut@wanadoo.fr

L'activité s'étale de janvier à décembre.
Grands et petits, venez vous essayer à la pétanque.

Randonnée :

- *Responsable :* Bernard Gruésó Tél. : 06.11.66.08.19. bernard.grueso@orange.fr
- *Tarifs :* Adultes 10 € (licence + frais)



L'activité se déroule un dimanche par mois.

Ballades entre adultes sur les sentiers du Tarn et des environs.

⇨ Membres de la section randonnée

Suite page suivante ⇨



↳ Équipe de futsal (manque 8 licenciés)

Liste des joueurs manquants : Carlessi Olivier, Castro Laurent, Cammagre Guillaume, Laroque Jean-François, Posé Vincent, Yaussef Aziz, Smaine Pierre et Villaverde Jean-Louis.



Équipe de basket ↗



Cours de Zumba ↗

Tout d'abord nous remercions M. Dubois et la Mairie du village pour leur participation financière à la vie de notre association.

Merci aussi à tous les responsables pour leur travail d'organisation de leur activité.

Cette année a eu lieu un grand changement : le départ de nos footballeurs.

En effet, désormais, l'école de foot est indépendante de notre association. C'est une entente entre les villages de Saïx Sémalens Fréjeville qui s'appelle La Crémade Football Club.

La gymnastique a aussi eu sa modification en la personne de la nouvelle professeur Stacy Wattelier en remplacement de Sandrine Leonet démissionnaire.

Notre trésorier adjoint a créé un prospectus avec toutes les activités et celui-ci a été distribué dans le village et aux alentours.

J'espère que l'association pourra organiser quelques animations cette année pour se faire plus amplement connaître. Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2020.

Le président, Jean-Pierre TRÉVISIOL

La Crémade Football Club



La Crémade Football Club est née de l'entente des clubs de football de Saïx-Sémalens F.C et de l'A.S.C.F. Fréjeilloise. Elle regroupe plus de 250 licenciés. Description :

- Des équipes de jeunes réparties dans les différentes catégories: U7, U9, U10, U11, U13, U15 et U17.
- 2 équipes séniors.
- Des Éducateurs diplômés et dirigeants pour encadrer nos jeunes lors des entraînements et lors des différents plateaux et tournois auxquels participent nos équipes.
- Mise en place d'actions éducatives au sein du club, au travers du Programme Éducatif Fédéral mis en place par la Fédération Française de Football afin de sensibiliser nos jeunes joueurs sur des domaines très variés comme l'hygiène, le respect, la citoyenneté,...
- Ses nombreuses animations, son tournoi de foot de fin de saison.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 15h00 à 20h00 et les samedis de 10h00 à 12h00 suivant les différents niveaux.

Pour en savoir plus, contact : M. SERVIÈRES Nicolas (responsable de l'école de foot) au 06.88.68.70.77.

COMMUNE DE FRÉJEVILLE



1, rue de la mairie - 81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet :

www.village-frejeville.fr

Facebook :

www.facebook.com/frejeville



Rédaction du journal, photos et mise en page : M. Christophe MAURIÈS

(Sauf rédaction de : Rubrique Poursuite de l'étude sur le projet d'assainissement collectif - M. Didier MAHOUX,

Aquaval : Recrutement des saisonniers pour l'été 2020 - C.C.L.P.A.,

Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ? - Territoire d'énergie Tarn,

Démarches inscriptions sur les listes électorales - Ministère de l'intérieur, Le recyclage : mode d'emploi - C.C.L.P.A.,

Rubrique Le budget de la commune : bilan de l'année 2019 - M. Thierry CAUSSE,

Rubrique Les travaux sur la commune - année 2019 - M. Didier MAHOUX,

Opération composteurs! - C.C.L.P.A., Objectif 0 phyto dans nos villes et villages - Fredon Occitanie,

Mot des associations et divers articles - présidents des associations et/ou personnes citées, présidents des commissions).

(Sauf images de : Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ? - VisActu,

Démarches inscriptions sur les listes électorales - Ministère de l'intérieur,

La construction d'une garderie - L'atelier Dominique Neves E.C.I.).

(Sauf photos de : Rubrique Poursuite de l'étude sur le projet d'assainissement collectif - M. Didier MAHOUX,

Les vestiaires de la salle polyvalente - M. Quentin BOUSQUET,

Rubrique L'aménagement du village en 2019 - M. Damien VIGUIER et M. Quentin BOUSQUET,

Photos aériennes prises à Fréjeville - 23 juillet 2019 - Pirenaïc, Tempête et vents violents - 9 août 2019 - M. Didier MAHOUX,

Mot des associations et divers articles - présidents des associations et/ou personnes citées).

Édition : Mairie de Fréjeville - 81570 FRÉJEVILLE

Directeur de la publication : M. Claude ALBA

Impression : Imprimerie Couleurs d'Autan - 81100 CASTRES

Tirage : 310 exemplaires



●●● reseaudescommunes.fr

